

**DOMAINE À CHOIX POUR LA FORMATION
D'EMPLOYÉ-E DE COMMERCE CFC**

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC), en particulier son article 5, *Domaines à choix*, les parties contractantes suivantes :

l'entreprise formatrice :

Adresse :

et

l'apprenti-e :

Adresse :

Décident que l'apprenti-e suivra l'enseignement du domaine à choix suivant (cocher ce qui convient) :

Domaine à choix 1, deuxième langue étrangère (anglais)* ;

Domaine à choix 2, travail de projet individuel.

* Pour les apprentis qui se sont inscrit à la maturité professionnelle intégrée à l'apprentissage d'employé-e de commerce via le formulaire ad hoc à télécharger sur le site Internet de l'EPCA (www.epcasion.ch), le Domaine à choix 1 est imposé (cf. art. 5 de l'Ordonnance du SEFRI).

Ce formulaire est à adresser à l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale (EPCA), Avenue de France 25, 1950 Sion, secretariat@epcasion.ch à la conclusion du contrat et au plus tard le mercredi qui précède la rentrée scolaire.

Lieu et date :

Signature de l'entreprise formatrice :

Signature du représentant légal :

Signature de l'apprenti-e :

